

Un préfet de police révolutionnaire. Le lyonnais Louis, Marc Caussidière



Marc Caussidière BM Saint-Etienne/PP-SMAC

Devenir préfet de police de Paris n'était certainement pas inscrit dans les perspectives d'avenir du jeune Louis, Marc Caussidière. Ni son cursus professionnel et encore moins ses opinions politiques ne lui permettaient de l'envisager.

Il fait partie de ces hommes que les circonstances, en particulier dans des périodes troublées, projettent sur le devant de la scène et qui révèlent leurs qualités.

Ses fonctions ont été éphémères. Toutefois, en moins de 3 mois, il a tenté de révolutionner le fonctionnement de la Préfecture de police de Paris et d'imprimer son empreinte sur la police parisienne, en particulier. Le révolutionnaire s'est transformé ou révélé comme un républicain à la fois modéré et ferme sur ses convictions.

Originaire de Lyon, il s'était entouré d'un fort contingent de *Lyonnais*, qui formaient des compagnies de la Garde républicaine.

En quelques articles, nous allons évoquer ce personnage haut en couleur, ses conceptions sur l'organisation de la police du 19^e siècle et les *Lyonnais*.

I - Des barricades de Lyon et de Saint-Etienne à la préfecture de Police de Paris

Louis, Marc Caussidière¹ est né, à Lyon, le 18 mai² 1808 dans une famille d'artisans. Il est décédé, le 27 janvier 1861, à Paris.

Caussidière travaille jusqu'en 1834 dans les fabriques de Lyon et de Saint-Etienne, comme courtier en marchandises. Il se révèle pleinement comme révolutionnaire lors des révoltes des Canuts d'avril 1834³, auxquelles il participe, en particulier, à Saint-Etienne. Il comparait, avec 164 coaccusés, devant la cour des Pairs,⁴ constituée, par le gouvernement, en Cour de justice, à la suite des insurrections dont Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Besançon, Paris, Marseille, Lunéville et Epinal ont été simultanément le théâtre⁵. Condamné, il est incarcéré au Mont-Saint-Michel. Il tente de s'évader. Son compagnon de fuite s'étant blessé, il renonce. Il bénéficie de l'amnistie générale de 1837.

¹ AN F/1bI/157/1.1

² Certains documents portent le 17 mai.

³ Révoltes des Canuts, émeutes et insurrections dans plusieurs villes, massacre de la rue Transnonain à Paris.

⁴ http://www.bm-lyon.fr/image_canut/101962-001.jpg

⁵ Biographie extraite du *Dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889* (Adolphe Robert et Gaston Cougny)

Il met à profit son métier de courtier en vins et eaux-de-vie au bénéfice du journal radical *la Réforme*, en qualité de « voyageur » chargé de recruter abonnés et actionnaires. Ce qu'il fait avec un succès certain. On le retrouve à Paris, en 1839, où il conspire et fait partie de groupes et de sociétés secrètes républicains⁶.

Le 24 février 1848, Caussidière prend le fusil, monte sur les barricades et occupe la préfecture de police. Il est nommé le même jour, délégué de la République au département de la Police. Le 29 février 1848, délégué à l'administration de la police de la Seine, nommé par le maire de Paris et le 17 mars 1848, préfet de police (Seine) relevant du ministre de l'Intérieur.⁷

Grâce à son habileté et à sa finesse, jointes à une très forte personnalité, il résiste ouvertement à la démonstration du 17 mars, menée par Auguste Blanqui. Son attitude dans la journée du 16 avril⁸ est également celle d'un fonctionnaire entièrement dévoué au Gouvernement provisoire⁹. Ce qui lui vaut d'être élu, le 23 avril, représentant du peuple de la Seine à l'Assemblée Constituante¹⁰ avec les suffrages de la population ouvrière mais aussi ceux de la bourgeoisie, tout à la fois « rassurée et amusée » pendant les jours de crise grâce au concours des combattants de février improvisés gardiens de la paix (les *Montagnards* de Caussidière)¹¹.



Source ignorée

Toutefois, le préfet de police est, de plus en plus, convaincu que les dispositions de la majorité parlementaire sont défavorables à la fraction avancée du parti républicain, et que les anciens partis vont reprendre l'avantage. Aussi, le 15 mai 1848, lors de l'envahissement du Palais Bourbon par les manifestants, il adopte une attitude extrêmement réservée. Convoqué devant la commission exécutive, pour s'expliquer, le préfet de police, fort de la présence de Ledru-Rollin¹², n'hésite pas, loin de se justifier, à accuser la majorité modérée du gouvernement de l'absence de considération à l'égard de la garde républicaine et de ses *Montagnards*. Lassé d'attendre la décision du conseil, il menace de l'intervention de ceux-ci « s'il ne rentre pas dans le quart d'heure qui suit à la préfecture ».

La même bienveillance ne lui est pas accordée par l'Assemblée. Pendant son discours passionné, la préfecture de police est cernée par la troupe dont les généraux finalement transigent. Par souci d'apaisement, Lamartine¹³ obtient de Caussidière sa démission, le 17 mai. La garde républicaine, les *Montagnards* et les *Lyonnais* sont licenciés¹⁴.

⁶ A. Chenu, *Les conspirateurs par A. Chenu, ex-capitaine des gardes du citoyen Caussidière ; les sociétés secrètes, la Préfecture de police sous Caussidière, les corps-francs*, Paris, 11^e édition, 1850, 215 p.

A. Chenu, *Les Montagnards de 1848, par l'auteur des Conspirateurs. Encore 4 nouveaux chapitres ; réponse à Caussidière et autres DEMOCS-SOCS*, ornés de scènes et portraits dessinés d'après les croquis de l'auteur, Paris, impr. Giraud et Dagneux, 1850, 144 p.

⁷ *Dictionnaire biographique des préfets et des membres du corps préfectoral* (Archives Nationales)

⁸ Brisée par Ledru-Rollin avec la garde nationale bourgeoise.

⁹ Parmi les membres : Alphonse de Lamartine, Louis Blanc, Alexandre Ledru-Rollin, Jacques-Charles Dupont de l'Eure, François Arago.

¹⁰ http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=10565

¹¹ *La Liberté*, journal de Lyon, PP/SMAC

Maurice Agulhon, *1848 ou l'apprentissage de la République – 1848 – 1852, nouvelle histoire de la France contemporaine* 8, Paris, Editions du Seuil, Points Histoire, 1997 p, 217 p

¹² Membre de la Commission exécutive

¹³ Membre de la Commission exécutive

¹⁴ Fabien Cardoni, *La garde républicaine, d'une République à l'autre (1848-1871)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Histoire, Service historique de la Défense, 2008, 326 p.

Réélu largement représentant de la Seine, le 4 juin, il reprend place à la Montagne et vote le 28 juillet, contre le décret sur les clubs, et le 9 août, contre le l'établissement du cautionnement. Accusé, avec Louis Blanc¹⁵, comme responsables de « l'attentat du 15 mai »¹⁶, et artisan dans l'insurrection de juin, l'Assemblée retient seulement le premier chef. Le gouvernement du général Cavaignac ferme les yeux sur le départ de Caussidière et de Louis Blanc pour l'Angleterre.

Réfugié à Londres, il y fait paraître des *Mémoires*¹⁷ et reprend sa profession de courtier en vins et spiritueux particulièrement appréciée de l'aristocratie britannique. Amnistié en 1859, il rentre en France. Louis Blanc, pour sa part, refusa le bénéfice de l'amnistie.

Son nom a été donné à une rue de Saint-Etienne.

A suivre

Michel Salager

¹⁵ Ancien membre du gouvernement provisoire

¹⁶ Marc Caussidière, *Marc Caussidière à ses concitoyens*, Paris, impr. Edouard Baustrugre, 1^{er} juin 1848, 15 pages. BM Lyon

¹⁷ *Mémoires de Caussidière: ex-préfet de police et représentant du peuple*, Paris, 1849. (Plusieurs éditions).

Marc Caussidière, *Mémoires*, Paris, 1849, 2 tomes. (BML 302338 t1 & t2)

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k29226s>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64709629>